

### Délibération 2019 CS 50 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

#### **Objet : CREATION D'UN MAGASIN DE PRODUCTEURS EN SUD LUBERON**

L'an deux mille dix-neuf et le 11 octobre à 15h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 3 octobre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec soixante-trois votants :

- Trente-quatre (34) membres titulaires présents
- Huit (8) membres suppléants présents avec voix délibérative
- Vingt-et-un (21) membres représentés

#### **Etaient présents :**

**Mesdames** Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Sabine GATIN, Michèle WOLFF, Marie-Claire FEREUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Elisabeth AMOROS, Roselyne GIAI-GIANETTI, Karine CHABAUD (suppléante), Emmanuelle FRILINGSDORF (suppléante), Corinne PAIOCCHI (suppléante), Catherine DELASSUS-NOLLET (suppléante), Jacqueline PLASSON (suppléante), Gisèle MARTIN (suppléante) ;

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Fernand PEREZ, Pierre FRIMAS, Félix BOREL, André BERGER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Michel RUFFINATTI, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre PEYRON, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Joël RAYMOND, Max FAYET, Philippe BRESSANGE, Gérard MATHERON, José YEVENES, Christian CHENEZ, Olivier THOCQUENNE (suppléant), François DUPOUX (suppléant).

#### **Avaient donné pouvoir :**

##### **Mesdames**

Stéphanie NEGREL à Serge VANNEYRE  
Mariane DOMEIZEL à Claire ARAGONES  
Elisabeth MURAT à Geneviève JEAN  
Jacqueline COMBE à Félix BOREL  
Christiane NAJI à Mickaël CAVALIER  
Gisèle MAGNE à André BERGER  
Catherine SERRA à Fernand PEREZ  
Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS  
Noëlle TRINQUIER à Dominique SANTONI  
Jacqueline BOUYAC à Roselyne GIAI-GIANETTI  
Nadine CURNIER à Christian CHENEZ

**Messieurs**

Christian AUTARD à Michel RUFFINATTI  
Francis FARGE à Paule DAPRES  
Pierre FISHER à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME  
Alain DEILLE à Gaëlle LETTERON  
Bernard FRAYSSINET à Jacques DECUIGNIERES  
Pascal DEPOISSON à Emmanuelle FRILINGSDORF  
Gilles MOYNE à Anne-Cécile REUS  
Christian CHIAPELLA à Joëlle YEVENES  
Ludovic BONNET à Michèle WOLFF  
Julien AUBERT à Stéphane SAUVAGEON

**Etaient excusés :**

**Mesdames** Laurence DE LUZE, Fabienne ELLUL

**Messieurs** Arnaud BOUTET, Hélian RAVARY, Paul FABRE, Jean-Marc BLANC, Jérôme DUBOIS

**Etaient également présents, sans voix délibératives :**

**Mesdames** Marie-Christine KADLER (suppléante de Madame LETTERON), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), Dominique CONCA, Stéphanie MARI, Jean-Louis JOSEPH

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment l'orientation C.1 « Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable du territoire » et l'objectif C.1.2 « Rechercher une plus grande synergie entre producteurs, produits et territoire » ;

Vu le PAT porté par le Parc naturel régional du Luberon ;

Considérant l'importance de faciliter l'accès des consommateurs à l'offre alimentaire locale ;

Considérant que le partenariat du Parc serait uniquement technique ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE** la participation du parc régional du Luberon au projet de création d'un magasin de producteurs en sud Luberon ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI